

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 juillet 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 30 JUILLET A 20H00

Le Conseil Municipal de BOMMIERS, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Bertrand JOLIBERT, le Maire.

Date de convocation : 24 juillet 2026

PRÉSENTS : Bertrand JOLIBERT - Gilles LEDOUX - Sandrine BRILLAUD -
Jean-Marc FAUCARD - Gabriel LÉTONDAL - Nadine PETOLON -
Philippe PORNIN

EXCUSES : Alice BRENOT - Jean-Philippe JARRAUD (pouvoir à B. JOLIBERT) -
Elsa BERTON (pouvoir à G. LEDOUX)

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Gilles LEDOUX

Ordre du jour

1. PV de la séance de Conseil Municipal du 25 juin 2026
2. Point SDIS
3. Point sur les travaux des différentes commissions
4. Vente d'un terrain communal
5. Proposition d'achat d'un terrain communal
6. Dénomination d'un chemin rural
7. Point d'étape de l'étude assainissement collectif
8. Point SICTOM
9. Fonds de concours communal pour les travaux de voirie 2026
10. Demandes de subvention reçues
11. Projets en cours
12. Sujets divers

Ouverture de la séance du Conseil municipal à 20h10.

1. PV de la séance de conseil Municipal du 25 juin 2026 ([Délibération réf DLB059/2026](#))

Le Maire demande aux Conseillers s'ils ont des observations sur le PV de la séance de Conseil Municipal du 25 juin 2026, reçu par e-mail

Après délibération le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** l'approbation du PV qui sera signé par le Maire et le Secrétaire de séance.



2. Point SDIS

Monsieur le Maire a rencontré le 02 juillet 2026 un représentant du SDIS, basé à Montierchaume, et souhaite faire un retour des informations obtenues :

- ✓ Aujourd'hui le département de l'Indre compte 145 pompiers professionnels et 1150 pompiers volontaires, répartis dans 47 centres
- ✓ Le centre SDIS d'Ambrault est intervenu 143 fois en 2025, et celui de Saint-Août 297 fois, dont 80% de secours à la personne
- ✓ Les risques majeurs de notre commune sont les feux de végétation et les inondations de la Théols
- ✓ En 2025 15 interventions ont eu lieu à Bommiers, dont 6 incendies
- ✓ Le SDIS a reçu l'année passée 9 millions d'Euros de la part du Département et des communes
- ✓ Le SDIS est à la recherche de volontaires pour renforcer les équipes : ce point sera communiqué aux habitants via notre gazette, entre autres. Toute personne intéressée peut se rendre dans le centre de secours le plus proche, et demander toutes les informations nécessaires pour un éventuel engagement, surtout de nos plus jeunes.

Le SDIS a également envoyé un document aux communes pour inciter chaque citoyen à se munir d'un kit d'urgence dans un contexte de risques climatiques majeurs. Le Conseil va réfléchir à la façon de communiquer sur ce point précis.

Enfin le Maire rappelle que c'est aux communes de faire contrôler le bon fonctionnement de leurs bornes à incendie.

3. Point sur les travaux des différentes commissions

- ✓ Commission Communication & Proximité Démocratique :
La gazette a été distribuée, et le retour des habitants est très positif.
L'application Intramuros est en partie opérationnelle avec des actes déposés (ordre du jour, PV du Conseil Municipal, arrêtés préfectoraux). La base de données est déjà bien étoffée (liste des associations, des entrepreneurs) et la liste des événements figure dans l'agenda.
La commission prévoit un temps d'échange avec les habitants durant lequel il sera possible d'installer l'application sur les mobiles, et aider à son utilisation.

L'installation des panneaux d'affichage sera réalisée dès que les conditions climatiques le permettront.

- ✓ Commission Espaces Verts et Entretien de la Commune :
Les plaques d'égout ont été installées et fixées rue du Fournil et au coin de la grange à porteau.
La porte de la maison utilisée par l'Association Rurale a été réparée et sécurisée
Il reste à régler le problème de la rambarde proche de la marre. Un chaudronnier de Saint Août va être consulté pour obtenir un devis
L'entretien extérieur du regard a été fait aux Pournin.
Enfin l'arrosage des fleurs est planifié durant les trois semaines de congés de notre employé communal. Un grand merci à tous ceux qui donnent un coup de main !
Les boîtes à lettres installées provisoirement sur le garage du 1 rue de la Fontaine devront être déplacées rapidement à son retour.



- ✓ Commission Forêt :
Compte tenu de la sécheresse les travaux de dégagement de la parcelle 7 ont été repoussés. La végétation a déjà repoussé entre les rangs depuis le défrichement du printemps, à voir avec l'ONF si cela pose problème.
- ✓ Commission Travaux et Voirie :
Des fissures importantes ont déjà été constatées sur la route de la Javonnerie depuis les travaux de réfection de chaussée de mars dernier. Des photos ont été envoyées à la CCCB pour faire activer la garantie décennale.
Des fissures et un affaissement ont été constatés aux Minimes. La CCCB va également être contactée.
En septembre une portion de la Départementale 125 va être refaite en centre-bourg, un alternat sera mis en place.

Il a été constaté que de nombreux câbles de fibre sont pris dans les branchages. La commission Espaces Verts & Entretien de la commune doit planifier une taille à l'automne.

Une partie des panneaux de signalisation a été reçue. Ils seront installés dès que possible.

Un conseiller évoque la problématique de l'assainissement individuel, dont la majorité des installations n'obéit pas aux normes en vigueur. Il suggère de lancer un appel d'offre pour connaître la nature des travaux et leur montant, tout en cherchant des possibilités de subventions pour réduire le reste à charge.

4. Vente d'un terrain communal (Délibération réf DLB060/2026)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu de la part d'un habitant une demande d'acquisition de la parcelle réf AD0220, d'une superficie de 445 m², située rue du Fournil.

Cette parcelle n'est pas constructible et comporte une servitude en raison de la conduite d'assainissement qui la traverse.

Après estimation par une agence immobilière il suggère la vente avec servitude au prix de 1 800 € TTC hors frais de notaire. L'accès à la conduite d'assainissement devra être possible à tout moment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide avec 8 voix pour et une abstention** la vente de la parcelle AD0220 au prix de 1 800 € TTC hors frais de notaire, et charge le Maire de toutes les démarches nécessaires.

5. Proposition d'achat d'un terrain communal

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'il a été décidé le 18 avril dernier la vente de 4 terrains agricoles (parcelles G161, G162, G163 et G164).

Il a reçu une demande d'acquisition écrite le 22 juillet pour les parcelles G162 et 163 aux prix fixés de 190 € et 160 €, hors frais de notaire. Les démarches vont être faites pour concrétiser cette vente.



6. Dénomination d'un chemin rural (délibération réf DLB061/2026)

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de donner un nom au chemin rural qui relie la Grande Rue à la Voie Communale n° 125, pour une meilleure identification.

Après délibération le Conseil **décide à l'unanimité** de nommer ce chemin le « Chemin du Chêne ».

Le Maire précise qu'un arrêté permanent d'interdiction de stationner dans ce chemin va être pris, avec mise en place de la signalisation selon la réglementation en vigueur.

7. Point d'étape de l'étude de l'assainissement collectif

Les 1ers retours des mesures des phases 1 et 2 (nappe haute) ont été obtenus et sont globalement positifs : la station fonctionne bien et les rejets sont conformes aux normes. Les techniciens ont indiqué que la station était surdimensionnée avec le nombre d'abonnés actuels. L'ajout de nouveaux abonnés ne sera donc pas un problème.

Toutefois la moitié des eaux qui arrive à la station provient d'infiltrations d'eaux pluviales. Il va donc falloir procéder à des mesures complémentaires pour trouver les fuites.

Le réseau du bourg étant plus ancien (1982), c'est le plus impacté par ces infiltrations.

Une fois l'étude terminée, des solutions techniques seront proposées à la commune. Cela fera l'objet d'une réunion qui inclura des organismes financeurs.

Un conseiller demande s'il serait possible de former un ou deux conseillers pour qu'ils puissent prendre le relai de la maintenance en cas d'absence prolongée de l'employé communal.

Le Maire trouve que c'est une bonne idée et le Conseil Municipal va y réfléchir.

Enfin le Maire explique qu'il envisage de prévoir chaque année une enveloppe budgétaire pour entretenir une section de canalisations.

8. Point SICTOM

Monsieur le Maire rappelle que le SICTOM couvre un large territoire, et constate qu'il bénéficie d'une mauvaise image due à l'augmentation de la TEOM de 60 % il y a quelques années, liée à la mauvaise gestion des finances.

Aujourd'hui les comptes sont redressés, et la baisse de la TEOM a été demandée. Le SICTOM a répondu que cette réduction n'était pas à l'ordre du jour compte tenu des nombreux investissements à venir (plan pluriannuel des investissements en cours), mais qu'une stabilisation est prévue.

Le SICTOM constate que globalement le tri est bien fait dans les zones rurales, et a donné de nouvelles préconisations : le bac de sac jaunes ne doit être sorti que lorsque qu'il est à moitié rempli. Les sacs noirs peuvent être sortis quel que soit leur niveau de remplissage.



9. Fonds de concours communal pour les travaux de voirie 2026 (délibération réf DLB062/2026)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la délibération n° 2026_70 du 08 juillet 2026 de la Communauté de Communes de Champagne Boischauts (CCCB), qui définit les fonds de concours voirie à verser par chaque commune.

Pour rappel les conventions individuelles passées entre les communes membres et l'EPCI prévoient que les communes intéressées par les travaux de l'année prennent en charge 50 % du montant de ces travaux réalisés sur les voiries respectives par l'intermédiaire d'un fonds de concours.

Il est ensuite demandé aux communes concernées de bien vouloir produire une délibération concordante acceptant le montant, qui est cette année de 9 334.42 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité** le fonds de concours d'un montant de 9 334.42 € au titre des travaux de voirie 2026, et charge le Maire des démarches nécessaires au règlement.

10. Demandes de subvention reçues (délibérations réf DLB063 et 064/2026)

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de la part du Téléthon et du Comité des Fêtes de Bommiers pour un montant de 200 €.

Après délibération le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de ne pas accorder d'aide au Téléthon, mais de mettre à disposition gracieusement la salle polyvalente pour l'organisation d'un évènement au bénéfice du Téléthon, comme en 2025.

Il **décide avec 8 voix pour et 1 abstention** d'accorder une aide de 200 € pour aider au démarrage des activités du Comité des Fêtes créé en juin dernier.

Le Maire précise que le Comité des Fêtes a été créé pour compléter l'offre d'évènements sur notre commune. Les prochaines manifestations sont la soirée Eclipse du 12 août et le Forum des Associations et des entreprises le 26 septembre après-midi (stands avec présentations et animations des différents entrepreneurs et associations).

11. Projets en cours

- ✓ Boîte info santé :
Bommiers sera la commune pilote pour ce dispositif évoqué lors du dernier conseil.
Deux communes ont déjà répondu favorablement et souhaitent commander les boîtiers.
Une communication sera faite en septembre sur ce sujet.

- ✓ Chemins :
La Préfecture a pris l'initiative de recenser tous les chemins (existants, annexés, etc ...).
Notre commune participera à cette opération.
Petit rappel : un chemin rural peut être vendu uniquement s'il est démontré qu'il n'a plus d'utilité, et qu'il n'est plus emprunté. Une délibération est nécessaire dans ce cas.

La CCCB a présenté une méthode pour établir des parcours alliant revalorisation des chemins et découvertes culturelles. Monsieur le Maire suggère que l'on s'en inspire pour l'adapter à notre territoire.



- ✓ Verger conservatoire : un technicien de l'Association de Pomologie de Berry viendra le 31 juillet pour étudier la possibilité de planter des variétés anciennes d'arbustes fruitiers. Pour l'instant ni le coût ni les conditions ne sont connues.
Un résumé de son intervention sera présenté lors du prochain Conseil.

- ✓ Parc de panneaux photovoltaïques des Pelles

RTE et Enedis n'ont plus la capacité de connecter de nouvelles éoliennes ou champs de panneaux durant les 5 prochaines années. Le Département de l'Indre fait partie des départements les plus couverts par les énergies renouvelables, et les capacités des réseaux ne sont plus suffisantes.

La société H2Air va donc être contactée pour savoir si elle maintient son projet.

12. Sujets divers

- ✓ Le Petit Gibus : ce petit journal pédagogique trimestriel publié par l'AMF est distribué aux élèves de CM1 et CM2 des écoles d'Ambrault et de Pruniers, qui se sont abonnés (1.60 € le magazine par an).

Le Maire suggère de prendre deux abonnements pour mettre les magazines à disposition dans notre bibliothèque.

- ✓ Caméra aux Minimes :

Une caméra a été découverte fixée au lampadaire des Minimes, avec vue sur les containers de regroupement du SICTOM. Depuis elle a été retirée.

Le Maire en profite pour indiquer qu'il est formellement interdit de filmer la voie publique, sous peine de sanctions.

- ✓ Commission mutualisation de la CCB :

La commission va examiner la possibilité d'acheter du matériel en commun, ou de mettre du matériel ou personnel à disposition par le biais de conventions.

- ✓ DGS de la CCCB :

Le Maire informe le Conseil de la démission de Monsieur Gardette, remplacé par Madame Maud BONNARD.

- ✓ CAUE :

Un projet a été ajouté : réduction de l'entrée de la rue Grande. Une visite a eu lieu avec une personne de l'UT de Vatan pour étudier les possibilités d'aménagement.

Le Maire en profite pour informer les Conseillers que dans le cadre du programme « Haies » les communes et les particuliers peuvent bénéficier de subventions pour la plantation de nouvelles haies.

- ✓ SDEI :

Le SDEI peut accorder des subventions pour le remplacement de chaudières.

Un chauffagiste a été consulté pour le remplacement de la chaudière de la mairie qui alimente également le logement à l'étage et la bibliothèque, le changement de mode de chauffage de la salle polyvalente et la climatisation des locaux.



- ✓ Intelligence artificielle :
Monsieur le Maire va solliciter l'AMF et la Préfecture pour évaluer la pertinence de l'utilisation de certains assistants, dont les données sont régulièrement mises à jour (licences professionnelles).
Une sensibilisation et initiation à l'IA sont proposées par la CCCB : certains conseillers et la secrétaire de mairie seront inscrits.

Agenda

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le 24 septembre. Si nécessaire elle sera avancée au 03 septembre.

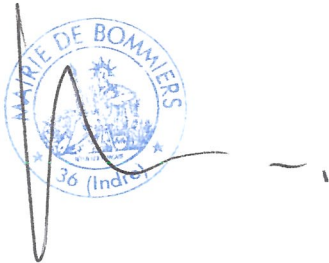
La cérémonie des Piverts aura lieu le 30 août à 11h00.

Le concert de musique anciennes est prévu dans l'église le 12 septembre à 17h00.

La brocante organisée par l'Association Rurale de Bommiers aura lieu le 20 septembre.

Levée de la séance à 22h55

**Le Maire,
Bertrand JOLIBERT**



**Le Secrétaire de séance,
Gilles LEDOUX**

